



PRÉFET DU BAS-RHIN

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 06 juillet 2026

Prévention des feux de forêts : nouvelles mesures d'interdictions à compter du 07 juillet dans le Bas-Rhin

Au regard de l'évolution du risque feux de forêts ces derniers jours, l'ensemble du département du Bas-Rhin est classé en risque **"élevé-sévère"** pour les feux de forêt et de végétation.

Par conséquent, les activités suivantes sont interdites dans les bois et forêts, et à moins de 200 mètres de ceux-ci, sur l'ensemble des communes du Bas-Rhin :

- Les feux de cuisson, y compris sur les équipements dédiés ou espaces aménagés
- Les feux d'artifices et les feux traditionnels ou événementiels
- Les feux de camp, de bivouac et d'agrément, y compris sur les équipements dédiés ou espaces aménagés

Cette interdiction entre en vigueur **à compter de ce mardi 07 juillet 2026 à 6h00** et jusqu'à la diminution du risque (passage en risque « modéré » ou « faible-léger »).

Ces restrictions ne s'appliquent pas aux habitations et à leurs dépendances.

En cas de départ de feu, il convient d'alerter immédiatement les secours en composant le 18 ou le 112 (ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes).

Le préfet du Bas-Rhin rappelle que près de neuf incendies sur dix sont d'origine humaine. Le respect de ces mesures et l'adoption de comportements responsables sont essentiels pour prévenir les départs de feux et protéger les personnes, les biens et les espaces naturels.

Lien vers la carte - Suivi de l'évolution du risque "Feux de forêt" dans le Bas-Rhin :

<https://www.bas-rhin.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Prevention-des-risques-naturels-et-technologiques/Presentation-des-differents-risques/Risque-feux-de-foret/Carte-Suivi-de-l-evolution-du-risque-Feux-de-foret-dans-le-Bas-Rhin>

Lien vers l'arrêté préfectoral du 6 juillet :

https://www.bas-rhin.gouv.fr/contenu/telechargement/61840/440711/file/20260706_+AP-FDF-mesures_compl%C3%A9mentaires.pdf

Contact presse

Service de la Communication Interministérielle
Tél : 06 45 59 26 76
Mél : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Préfecture du Bas-Rhin
Tél : 06 45 59 26 76
www.bas-rhin.gouv.fr
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex

 [@PrefetGrandEstBasRhin](#)

 [@Prefet67](#)

 [@Préfecture de la région Grand Est, préfecture du Bas-Rhin](#)